

**CDL Périurbain Nantais** Périmètre / Lignes concernées : 1bis Nantes - Savenay / 5 Nantes - Ancenis / T1 Nantes - Châteaubriant / T2 Nantes - Clisson / 10\*11 (section) Nantes - Ste Pazanne / lignes routières interurbaines régulières de Loire-Atlantique  
Pour les sigles et acronymes, retrouver notre [glossaire](#) en fin de document

| date réunion      | ligne concernée<br><i>(voir légende)</i> | question posée              |  | réponse apportée en séance  | suites données après la réunion |                     |                 |                                    |
|-------------------|--|-----------------------------|--|---|---------------------------------|---------------------|-----------------|------------------------------------|
|                   |  | thématique                  |  |   | suite défavorable               |                     | suite favorable | mise en service prévue ou réalisée |
|                   |  |                             |  |   | raisons techniques              | raisons financières |                 |                                    |
| <b>POUR SUIVI</b> |  |                             |  |   |                                 |                     |                 |                                    |
| 20/10/2021        | 331*371                                  | desserte                    | <p>Sur la ligne La Pâquelais - Vigneux, il n'y a qu'un seul car le matin et l'après-midi, soit beaucoup moins qu'entre Vallet et Nantes. Comment améliorer le cadencement des lignes ?</p> <p>Sur la L.331, certains arrêts ne sont pas éclairés, situés dans un virage et donc dangereux quand il fait nuit.</p> <p>Il n'y a pas assez de communication sur les cars Aléop : peu d'adultes connaissent ce service de transport en commun.</p>                         | <p>Keolis - Sur la ligne 371, la desserte comprend 3 A/R le matin et 4 A/R le soir. Des enquêtes de terrain permettent d'observer les flux de voyageurs et d'adapter les dessertes en fonction des besoins constatés.</p> <p><b>Région</b> - Vous pouvez écrire à la Région pour <b>proposer des dessertes aux horaires qui manquent : ils seront étudiés en fonction du budget disponible.</b></p> <p><i>Information post-réunion</i> : En concertation avec le transporteur, la délégation du Vignoble et la Mairie, les deux arrêts "Landreau Village" à Vallet ont été déplacé en 2017 avec des travaux pour un montant de 25416 €. L'éclairage relève de la compétence de la mairie : <b>la Région va se rapprocher de la collectivité locale pour l'inciter à poser un candélabre.</b></p>  |                                 |                     |                 |                                    |
| 20/10/2021        | 300                                      | desserte qualité de service | <p>Satisfaite de retour de la ligne dans le bourg de Casson. Constate cependant de nombreux retards le matin : les élèves arrivent en retard dans leur établissement. Quelle est la cause : le manque de conducteur et/ou les embouteillages à l'entrée de Nantes ? Cette ligne n'est pas assez fiable. Il manque des cars entre 9h et 17h pour rentrer de Nantes. Difficile de quitter Casson pour rejoindre le tram-train. Pas de desserte non plus le week-end.</p> | <p>Keolis - Deux sociétés se partagent l'exploitation de cette ligne. Keolis confirme que depuis la rentrée de septembre 2021, certaines circulations souffrent du manque de conducteurs. La pénurie d'effectifs concerne toutes les Régions sur l'ensemble de la France. Après les vagues Covid, la fréquentation des autocars est en hausse depuis mi-septembre. Les travaux toujours en cours sur le périphérique nantais pénalisent en effet les temps de parcours. Les entreprises travaillent à la fois sur les recrutements de conducteurs et la réorganisation des services et des moyens humains disponibles pour couvrir au mieux les périodes de pointe matin et soir pour les déplacements domicile-travail et domicile-étude. La Région souligne l'intérêt d'investir dans de nouveaux matériels roulants. Le co-financement des nouvelles dessertes avec la CCEG* constitue un nouveau modèle de partenariat "gagnant-gagnant". La pénurie de conducteur est en partie la conséquence de nombreux contrats à temps partiel : le fait de faire circuler les cars toute la journée est une piste de réflexion pour proposer des contrats plus intéressants. <b>Nous étudierons la desserte du midi et du week-end.</b> Concernant la desserte du soir, même si on est conscient du besoin exprimé, il faut être capable de dégager des budgets supplémentaires : on le fera progressivement si le potentiel existe et si la fréquentation est au rendez-vous.</p> |                                 |                     |                 |                                    |

| date réunion | ligne concernée<br><i>(voir légende)</i> | question posée |   | réponse apportée en séance   | suites données après la réunion |                     |                 |                                    |
|--------------|--|----------------|---|--|---------------------------------|---------------------|-----------------|------------------------------------|
|              |  | thématique     |   |  | suite défavorable               |                     | suite favorable | mise en service prévue ou réalisée |
|              |  |                |   |  | raisons techniques              | raisons financières |                 |                                    |
| 20/10/2021   | 320                                      | desserte       | <p><b>[question en ligne]</b> Ma fille est en 2nde au lycée Talensac de Nantes. À Malville nous disposons d'un arrêt dans la zone de la Croix-Blanche et d'un car à 6h30 (avec changement et beaucoup trop tôt pour une élève de 14 ans) et d'un autre à 7h00 qui arrive trop tard à Talensac (8h02). Je suis obligée de la déposer tous les matins au Temple-de-Bretagne (14 km aller-retour) desservi par des cars à 7h01, 7h02, 7h08 7h37. Je comprends tout à fait qu'on ne puisse pas adapter des horaires à tous les cas particuliers, mais je suis surprise de la fréquence des cars par rapport à Malville (surtout que certains se suivent : ceux de 7h01 et 7h02 effectuent le même trajet jusqu'à Nantes). La fréquence le soir est tout aussi difficile pour Malville. Depuis Malville, nous n'avons aucun accès à la gare de Savenay <i>[en transport en commun, NDLR]</i> pour rejoindre Nantes ou St-Nazaire et très peu de fréquence de car pour aller à Nantes. La commune de Malville est en pleine expansion, mais avec d'importantes difficultés de mobilité pour nos jeunes.</p> | <p><i>Information post-réunion</i><br/><b>Région</b> - Il est impossible d'adapter les horaires des cars à tous les établissements scolaires nantais qu'ils desservent. Nous essayons, dans la mesure du possible, de proposer au moins l'horaire de rentrée le plus tôt et de sortie le plus tardif, même si cela implique un peu d'attente pour certains élèves. Cependant, nous avons bien pris en compte votre remarque et <b>l'étudierons pour les prochaines grilles horaires.</b></p> |                                 |                     |                 | 2022/23                            |
| 20/10/2021   | 359                                      | desserte       | <p><b>[question en ligne]</b> Ligne "St-Étienne-de-Montluc - Nantes" : prévoi un aller-retour tous les midis (pas seulement le mercredi).</p>   | <p><i>Information post-réunion</i><br/><b>Région</b> - Nous prenons note de votre demande pour <b>l'étudier dans le cadre de la construction des horaires 2022/23</b>, si le budget disponible le permet.</p>  |                                 |                     |                 | 2022/23                            |
| 20/10/2021   | 350                                      | desserte       | <p><b>[question en ligne]</b> Ligne "Savenay - Nantes" : Félicitation pour le nouveau service A/R à 9h. Cependant, le mettre à 10h en direction de Nantes pourrait être complémentaire au dernier TER qui est à 9h15.</p>   | <p><i>Information post-réunion</i><br/><b>Région</b> - Nous vous remercions pour votre remarque. Nous <b>étudierons la possibilité de déplacer cet horaire</b> selon les remarques des usagers.</p>  |                                 |                     |                 |                                    |
| 20/10/2021   | 350*359                                  | desserte       | <p><b>[question en ligne]</b> L'abri de bus «Mairie St-Etienne» (côté mairie) est trop petit au regard du nombre de voyageurs : l'idéal serait d'ajouter un autre abri.</p>   | <p><i>Information post-réunion</i><br/><b>Région</b> - Nous prenons note de votre remarque et <b>l'étudierons si le budget disponible le permet.</b></p>   |                                 |                     |                 |                                    |
| 20/10/2021   | 350*359<br>1Bis                          | desserte       | <p><b>[question en ligne]</b> Pour améliorer l'intermodalité, faire arrêter les lignes 350 et 359 en gare de St-Etienne-de-Montluc.</p>   | <p><i>Information post-réunion</i><br/><b>Région</b> - Nous prenons bonne note de votre remarque. Nous <b>étudierons cette possibilité si le budget disponible le permet.</b></p>  |                                 |                     |                 |                                    |

| date<br>réunion | ligne<br>concernée<br><i>(voir légende)</i> | question posée |   | réponse apportée en séance  | suites données après la réunion |                        |                 |   |
|-----------------|---|----------------|---|---|---------------------------------|------------------------|-----------------|---|
|                 |   | thématique     |   |   | suite défavorable               |                        | suite favorable | mise en<br>service<br>prévue ou<br>réalisée |
|                 |   |                |   |   | raisons<br>techniques           | raisons<br>financières |                 |   |
| 20/10/2021      | 1 * 1Bis                                    | desserte       | <p><b>[question en ligne]</b> Sur la ligne 1 dans le sens Nantes &gt; St-Nazaire le matin (et donc St-Nazaire &gt; Nantes le soir), la grande majorité des passagers travaillent aux Chantiers de l'Atlantique. Selon les enquêtes mobilité des Chantiers, le % d'employés prenant le train reste stable (7%), mais nos effectifs ont augmenté (230 personnes en interne + nos sous-traitants). Je suppose donc que le nb de passagers de la ligne a augmenté. Faut-il en déduire que le cadencement a été apprécié ? Rien n'est moins sûr : en proportion, le train n'a pas attiré plus, alors que par ailleurs, il y a un recul de 4% des voitures au profit des vélos. Il est peut-être temps aussi de rajouter des trains pour Penhoët pour faciliter l'accès des chantiers en train.</p> | <p><i>Information post-réunion</i><br/> <b>Région</b> - L'évolution de la fréquentation de la gare de Penhoët a été fluctuante au cours des années. Elle est repartie à la hausse en 2017 pour atteindre son maximum en 2019 (2020 et 2021 sont particulières car impactées par la crise sanitaire). Région : Il n'est pour l'instant pas prévu de nouveaux développements d'offre sur Penhoët.</p>   |                                 |                        |                 |   |
| 20/10/2021      | T2  | gares          | <p>En gare du Pallet, il manque des abris pour protéger les voyageurs en cas de pluie. Les vélos et le DBR* sont à l'abri mais pas les usagers.</p>   | <p><b>SNCF Voyageurs</b> - La question sera transmise à Gares &amp; Connexions, compétente en la matière.<br/> <i>Information post-réunion</i> : Le Bâtiment-voyageur a été fermé en avril 2021 pour préparer sa cession à la ville. Néanmoins plusieurs abris restent à disposition des voyageurs : deux abris situés sur le quai côté BV* et un abri maçonné sur le quai opposé.</p>  |                                 |                        |                 |   |
| 20/10/2021      | 1Bis  | gares          | <p><b>[question en ligne]</b> Le quai de la gare de Couëron n'est pas accessible côté nord. La passerelle peut s'avérer glissante.</p>  | <p><i>Information post-réunion</i><br/> <b>SNCF Réseau</b> - Un <b>projet de mise en accessibilité de la gare de Couëron pour les personnes à mobilité réduite est à l'étude</b>. La passerelle répond aux normes en vigueur, même si effectivement elle peut être glissante par temps de pluie.<br/> <b>La Région</b> a sollicité la Commune de Couëron au 2ème semestre 2021 pour une participation au financement d'une étude préliminaire pour la mise en accessibilité de la gare aux PMR*. L'étude sera lancée courant 2022 si les cofinancements sont confirmés, sous maîtrise d'ouvrage Gares &amp; Connexions.</p> |                                 |                        |                 |   |